

PROJET ASSOCIATIF : OBJECTIFS GENERAUX

1^{er} Axe : Fonctionnement de l'URPS et légitimité de son existence

Encadrer et pérenniser la vie de l'URPS : définition de bonnes pratiques – synergies avec autres URPS – actions de mobilisation de moyens financiers adaptés ...

Communication : actions de communication générale – actions de communication avec les institutionnels ...

Participation active aux projets novateurs relatifs à l'organisation de l'offre de soins : participation aux projets avec les institutions locales et aux opérations de promotion de la santé ...

2^{ème} Axe : les Officines et les Pharmaciens

Favoriser le développement de l'offre de formation : promotion du DPC – actions d'adaptation des Officines – veille – diffusion d'informations spécifiques ...

Favoriser l'émergence d'une démarche qualité : promotion de la qualité – prévention pharmacologique – promotion du pharmacien professionnel de 1^{er} recours – mise aux normes ...

Favoriser une meilleure coordination des soins : valorisation des compétences du pharmacien – mise à disposition d'outils NTIC – mise en place d'outils de coordination

3^{ème} Axe : Promotion, prévention et éducation à la santé

Actions de prévention en Officine : actions de prévention de la santé en Officine – création de PPSPR ...

Actions de promotion de la santé : actions de mise à disposition d'information récurrente – actions de prévention spécifique – actions à destination des patients vulnérables

Actions d'éducation thérapeutique du patient : action d'éducation dans tous les domaines de la santé – actions d'éducation visant les domaines qui ont un impact sur la santé